

En 2024, les droits des enfants en situation de handicap sont toujours bafoués : l'Unapei contrainte de relancer l'opération #Jaipasecole pour la sixième année consécutive

Parents, faites-vous entendre !
Exprimez les difficultés que vous rencontrez pour
la scolarisation de vos enfants en situation de handicap
pour la rentrée 2024 sur www.marentree.org

Paris, le 6 juin 2024 – Un an après que le Conseil de l'Europe ait condamné la France pour violation des droits des personnes en situation de handicap et de leurs familles, rien n'a changé. Les droits à l'éducation pour tous les enfants ne sont toujours pas respectés en 2024. Certains enfants ne reçoivent qu'une scolarité de 3 heures par semaine. D'autres sont maintenus dans des classes inadaptées en raison du manque de solutions d'accompagnement adaptées à leurs besoins. Certains sont même privés de services essentiels comme la cantine ou les sorties scolaires, mettant leurs parents dans une situation difficile entre vie professionnelle, familiale et sociale. Certains n'ont même pas de solution du tout. Quel parent pourrait accepter cela pour son enfant ? Quand l'État français respectera-t-il enfin les droits des personnes en situation de handicap ? Pour donner voix aux familles, pour garantir les droits des enfants qui aspirent simplement à apprendre et à se développer, pour interpeller l'État français sur ces injustices, l'Unapei relance, comme chaque année, l'opération #Jaipasecole. La plateforme marentree.org sera rouverte, et tous les parents d'enfants privés de leur accès à l'éducation sont encouragés à s'exprimer.

« Chaque année, nous espérons ne recevoir aucun témoignage. Que chaque enfant ait une solution de scolarisation qui réponde à ses besoins, aux retentissements de son handicap. Malheureusement, les appels à l'aide continuent et marentree.org permet de les exprimer. Oui, aujourd'hui, des bouts de solutions ou des solutions inadaptées... ce sont des réalités vécues par de nombreux enfants en situation de handicap ! Combien de parents épuisés devront encore témoigner avant que l'École puisse enfin prendre en considération tous les élèves ? » **Luc Gateau, président de l'Unapei**

Tant que cette injustice continuera, l'Unapei continuera de porter haut et fort la voix des parents qui luttent pour que leurs enfants puissent exercer leur droit à l'éducation et en bénéficier pleinement.

Chaque année, depuis 6 ans, l'Unapei donne la parole aux parents, aidants, enfants en situation de handicap intellectuel ou cognitif qui n'ont pas accès à une scolarisation adaptée, à travers son opération #Jaipasecole. Les témoignages désemparés déposés par les familles sur la plateforme marentree.org reflètent la détresse et l'injustice que subissent ces enfants. Combien d'entre eux resteront sans école pour la rentrée 2024 ?

Scolarisation à temps partiel :

« Mon fils Baptiste a 14 ans, il souffre de troubles du spectre autistique Asperger, mais aussi de phobie scolaire à la suite de harcèlement. Aujourd'hui il n'a que 4h de cours par semaine en APADHE au collège. Nous sommes complètement délaissés et démunis... »* **explique la maman de Baptiste en janvier 2024**

* L'accompagnement pédagogique à domicile, à l'hôpital ou à l'école (Apadhe) est mis en place lorsque l'élève, compte tenu de son état de santé, ne peut se rendre dans son établissement scolaire ou ne peut s'y rendre que partiellement.

Scolarisation inadaptée :

« Ary, 3 ans est autiste non verbal. Il n'est scolarisé que de 8h20 à 11h. Le terme exact est plutôt « gardé » à l'école : comme il refuse de rentrer en classe car il y a trop de monde pour lui et ne peut pas suivre les activités à cause de ses problèmes de compréhension, il passe ses journées tout seul dans le hall avec l'AESH, ou dans une pièce à part lorsque le hall est occupé par d'autres élèves. Nous avons redéposé un dossier pour l'UEMA* car c'est le seul endroit qui pourrait proposer une prise en charge adaptée, mais nous savons qu'il n'y a pas de place. Chaque jour qui passe, ce sont ses chances d'évoluer qui meurent à petit feu, l'espoir d'une vie meilleure avec. C'est cette vie que propose la France à mon fils autiste. Triste. » **racontent les parents d'Ary en janvier 2024.**

*UEMA : unités d'enseignement en maternelle. Ces unités d'enseignement sont des classes rattachées à des établissements médico-sociaux, ouvertes en maternelle pour proposer un cadre de scolarisation adapté pour des enfants avec autisme ou autres troubles envahissants du développement.

Absence totale de scolarisation :

Après avoir été victime de violence de la part de son AESH, Aristide, 15 ans a été prié de changer d'établissement à la fin de sa 4^{ème} ULIS et n'a pas été affecté dans une autre ULIS pour la rentrée au motif que la MDPH avait plus de 6 mois de retard dans le traitement des dossiers. Notifié ULIS en novembre, pour un dossier envoyé début février, Aristide est prié de bien vouloir rester à la maison car la direction académique du Rhône estime que c'est la bonne réponse pour « le bien-être de l'enfant ». Notre enfant est très déprimé d'être privé d'école. J'ai dû démissionner pour m'occuper de lui » **explique le papa d'Aristide en décembre 2023**

Quelle sera la situation à la rentrée 2024 ? Les parents sont invités à s'exprimer sur www.marentree.org

La plateforme www.marentree.org est désormais ouverte, pour permettre aux familles de faire part de leur réalité, et de témoigner de l'injustice qu'ils vivent.

Chacun des témoignages recueillis permettra d'illustrer la réalité quotidienne des enfants, leurs besoins individuels et ceux de leurs familles, mais surtout, de dénoncer les manquements de notre pays.

**Parents, vous vivez le parcours du combattant pour faire respecter les droits de votre enfant ?
Faites-le savoir sur www.marentree.org**



A propos de l'Unapei

Mouvement citoyen de 900 000 personnes en situation de handicap, familles, amis, professionnels et bénévoles, l'Unapei œuvre, depuis 60 ans, pour que les personnes en situation de handicap intellectuel et cognitif (Troubles du Neuro-Développement dont notamment le Trouble du Développement Intellectuel et le Trouble du Spectre de l'Autisme), en situation de handicap psychique ou de polyhandicap accèdent aux mêmes droits que tous.

L'Unapei s'engage pour une société solidaire, ouverte à tous et respectueuse des différences et du libre-choix des personnes concernées. Son réseau de 350 associations membres innove sur tous les territoires et construit des solutions d'accompagnement évolutives et adaptées à chaque étape de la vie des personnes en situation de handicap pour agir contre l'isolement et l'exclusion sociale. Chaque année 15 000 enfants naissent avec un handicap intellectuel dont la moitié avec des déficiences sévères. <http://www.unapei.org/>

CONTACTS PRESSE

Agence Etycom – Aelya Noiret – a.noiret@etycom.fr - 06 52 03 13 47

Unapei – Louise Ravisé - l.ravise@unapei.org - 06 17 27 16 86